

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**  
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 10 MARS 2026

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ;  
Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, LASSERRE, PINATEL ;  
MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

**EXCUSÉS** : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

**POUVOIRS** : /

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

## O/J N° 3 – CRR : TARIFS D'INSCRIPTION ET DE LOCATION 2026/2027

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

### Droits d'inscription

Distinction dans les droits d'inscription d'une part forfaitaire liée aux frais de dossier et d'une part variable liée aux frais de scolarité :

**Droits d'inscription = Frais de dossier + Frais de scolarité**

**Les frais de dossier**, correspondant à un forfait de 20 € par élève inscrit, sont incompressibles et seront donc exigés dans tous les cas et pour toutes les familles ainsi que dans le cas des familles exonérées partiellement ou totalement ; ils seront déduits de la somme remboursée lorsqu'une autorisation de remboursement sera accordée. Si une démission est signifiée avant le 31 octobre et si l'élève n'a assisté à aucun cours, les frais de dossiers pourront être remboursés.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Antoine CURUTCHARRY



**Les frais de scolarité** sont calculés en fonction du quotient familial (la famille doit fournir l'attestation de la CAF/MSA au moment de l'inscription/réinscription indiquant le quotient familial calculé pour l'année).

Le tarif extérieur s'applique à toutes les personnes résidant hors du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

#### *Elèves en classe à Horaires Aménagés et Facilités*

Pour les élèves des classes à Horaires Facilités, des lycées René Cassin de Bayonne et André Malraux de Biarritz, le tarif appliqué est celui de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Les élèves suivant un 2<sup>nd</sup> cursus se verront appliquer le tarif « double cursus ».

Pour les élèves des Classes à Horaires Aménagés des écoles élémentaires (Maurice Ohana et Charles Malégarie de Bayonne, Jules Ferry et Braou de Biarritz, Ecole Boulaert d'Hendaye) et des collèges Marracq de Bayonne et Jean Rostand de Biarritz, il est accordé une exonération totale des droits d'inscription. S'ils suivent un autre cursus au Conservatoire, celui-ci sera facturé selon le cycle suivi et le lieu de résidence de l'élève.

#### *Modes de règlement des Droits d'inscription et Locations*

Le règlement pourra se faire par prélèvement automatique, chèque, via le dispositif Pays basque au coeur, virement ou paiement en ligne via l'accès usager.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le paiement en espèces n'est plus accepté

**TRANCHES TARIFAIRES - CAPB**

	Tranche 1 QF 0-300		Tranche 2 QF 301-500		Tranche 3 QF 501-800		Tranche 4 QF 801-1000		Tranche 5 QF 1001-1200		Tranche 6 QF 1201-1500		Tranche 7 QF 1501-1800		Tranche 8 QF 1801-2000		Tranche 9 QF >2001	
	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription
Initiation Musique et Danse / Initiation Théâtre	62 €	82 €	104 €	124 €	166 €	186 €	228 €	248 €	270 €	290 €	311 €	331 €	353 €	373 €	394 €	414 €	435 €	455 €
Année de découverte (musique) / Premiers Pas (danse) / Cycle 1 & Grands Débutants	73 €	93 €	121 €	141 €	194 €	214 €	267 €	287 €	315 €	283 €	364 €	384 €	412 €	432 €	451 €	481 €	501 €	521 €
Cycle 2	74 €	94 €	124 €	144 €	198 €	218 €	272 €	292 €	322 €	296 €	371 €	391 €	421 €	441 €	470 €	490 €	510 €	530 €
Cycle 3 / Détermination	76 €	96 €	125 €	145 €	202 €	222 €	278 €	298 €	328 €	309 €	379 €	399 €	429 €	449 €	480 €	500 €	520 €	540 €
Cycle Spécialisé / CPES	92 €	112 €	153 €	173 €	244 €	264 €	336 €	356 €	397 €	417 €	468 €	478 €	519 €	539 €	590 €	610 €	630 €	650 €
Formation complémentaire post DFM/DFC	113 €	133 €	188 €	208 €	300 €	320 €	413 €	433 €	488 €	508 €	563 €	583 €	638 €	658 €	713 €	733 €	770 €	790 €
Théâtre - dispositif "année envoi"	57 €	77 €	95 €	115 €	152 €	172 €	209 €	229 €	247 €	508 €	285 €	305 €	323 €	343 €	351 €	381 €	400 €	420 €
Module Zabala - Choeur Tutta Voce - Théâtre en besque - Txalaparta	15 €	35 €	25 €	45 €	40 €	60 €	55 €	75 €	65 €	85 €	75 €	95 €	85 €	105 €	95 €	115 €	100 €	120 €
Double cursus ou parcours (coût du 2ème cursus ou parcours)	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €
<b>Ateliers Pratique Amateur : tarifs annuels</b>																		
Cours individuels musique	74 €	94 €	123 €	143 €	196 €	216 €	270 €	290 €	319 €	313 €	368 €	388 €	417 €	437 €	456 €	486 €	510 €	530 €
Atelier collectif Musique - Danse - Théâtre - Choeurs	63 €	83 €	105 €	125 €	168 €	188 €	231 €	251 €	279 €	287 €	315 €	335 €	367 €	377 €	399 €	419 €	440 €	460 €
Par atelier supplémentaire	32 €	52 €	53 €	73 €	81 €	81 €	116 €	116 €	137 €	137 €	168 €	168 €	179 €	179 €	200 €	210 €	210 €	210 €

**TRANCHES TARIFAIRES - HORS CAPB**

	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7		Tranche 8		Tranche 9	
	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription
Initiation Musique et Danse / Initiation Théâtre	101 €	121 €	163 €	183 €	266 €	286 €	369 €	389 €	436 €	456 €	503 €	523 €	570 €	590 €	637 €	657 €	690 €	730 €
Année de découverte (musique) / Premiers Pas (danse) / Cycle 1 & Grands Débutants	107 €	127 €	173 €	193 €	284 €	304 €	391 €	411 €	462 €	482 €	533 €	553 €	604 €	624 €	675 €	695 €	710 €	730 €
Cycle 2	108 €	128 €	183 €	203 €	288 €	308 €	395 €	415 €	466 €	486 €	540 €	560 €	612 €	632 €	684 €	704 €	720 €	740 €
Cycle 3 / Détermination	110 €	130 €	183 €	203 €	292 €	312 €	402 €	422 €	475 €	495 €	548 €	568 €	621 €	641 €	694 €	714 €	730 €	750 €
Cycle Spécialisé / CPES	129 €	149 €	215 €	235 €	344 €	364 €	473 €	493 €	559 €	579 €	645 €	665 €	731 €	751 €	817 €	837 €	860 €	880 €
Formation complémentaire post DEM/DEC	156 €	176 €	260 €	280 €	416 €	436 €	572 €	592 €	678 €	698 €	780 €	800 €	884 €	904 €	988 €	1008 €	1040 €	1060 €
Théâtre - dispositif "année envoi"	79 €	99 €	121 €	141 €	192 €	212 €	264 €	284 €	312 €	332 €	360 €	380 €	408 €	428 €	456 €	476 €	480 €	500 €
Module Zabala - Choeur Tutta Voce - Théâtre en besque - Txalaparta	17 €	37 €	23 €	43 €	44 €	64 €	61 €	81 €	72 €	92 €	83 €	103 €	94 €	114 €	105 €	125 €	110 €	130 €
Double cursus ou parcours (coût du 2ème cursus ou parcours)	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €	110 €	- €
<b>Ateliers Pratique Amateur : tarifs annuels</b>																		
Cours individuels musique	63 €	103 €	133 €	153 €	220 €	240 €	300 €	323 €	368 €	370 €	413 €	433 €	460 €	490 €	523 €	543 €	550 €	570 €
Atelier collectif Musique - Danse - Théâtre - Choeurs	79 €	99 €	121 €	141 €	192 €	212 €	264 €	284 €	312 €	332 €	360 €	380 €	408 €	428 €	456 €	476 €	480 €	500 €
Par atelier supplémentaire	44 €	- €	73 €	- €	116 €	- €	160 €	- €	189 €	- €	218 €	- €	247 €	- €	276 €	- €	290 €	- €

DROITS D'INSCRIPTION = Frais de dossier + Frais de scolarité

DROITS D'INSCRIPTION = Frais de dossier + Frais de scolarité

Remboursement suite à une démission

ANNULATION D'INSCRIPTION OU DEMISSION		
Période	Frais de dossier	Frais de scolarité
<b>Avant le 31 octobre</b> <i>Uniquement si l'élève n'a assisté à aucun cours</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Remboursés intégralement	<input checked="" type="checkbox"/> Remboursés intégralement
<b>Entre le 1er novembre et le 31 décembre</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non remboursés	⚠ Non remboursés 💡 Exception : déménagement ou maladie avec justificatif → remboursement 2/3
<b>Après le 1er janvier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non remboursés	<input checked="" type="checkbox"/> Non remboursés

Location d'instruments pour les élèves

Le tarif de location d'instrument s'entend à l'année. Ces droits sont dûs dans leur totalité quelle que soit la période effective de location.

Le paiement échelonné (4 échéances) des frais de scolarité et des frais de location peut être appliqué aux familles qui en font la demande.

TARIFS	
LOCATION INSTRUMENTS (tarif à l'année)	
<b>Location d'instruments Catégorie 1</b> Guitare - Gaita – Silbote - Ttun ttun à peau – Txistu - Xirula	<b>50 €</b>
<b>Location d'instruments Catégorie 2</b> Ttun ttun à cordes - Flûte traversière - Hautbois - Clarinette - Basson - Saxophone - Cor - Trompette / Cornet - Trombone – Tuba / Euphonium / Baryton - Violon - Alto – Violoncelle - Contrebasse –Viole de Gambe - Accordéon - Xylophone - Triki	<b>135 €</b>
<b>Location d'instruments Catégorie 3</b> Clavecin	<b>190 €</b>

Location d'instruments autres

Afin d'assumer au mieux la maintenance de notre parc instrumental et d'harmoniser le traitement des différentes demandes qui nous sont faites, il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser (sous réserve des disponibilités) la location d'instruments ci-après énumérés et de fixer un tarif journalier de location :

Familles Bois	50 €
Familles Cordes pincées et frottées	
Familles Cuivres	
Familles Percussions	

Instruments Spécifiques	
Célesta	100 €
Clavecin	
Clavicorde	
Clavier de percussion	
Gilets vibrants	
Harpe d'orchestre	
Orgue positif	
Piano forte	
Timbales Classiques	

Pour certains instruments le prêt fera l'objet d'un transport et éventuel accord par un prestataire agréé ; ce coût sera en sus de la location.

Sur demande pour toute opération non lucrative, le Président pourra mettre à disposition à titre gracieux les instruments, le transport et les éventuels accords restant dans tous les cas à la charge du demandeur.

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le



ID : 064-200087567-20260310-CA20260310\_03-DE